**Exemplaire réservé à l'affichage**

IMPr. LYON. 51. 43196




**22, rue de Brest — LYON**
**Téléphone : Franklin 82-51**

3e année — N° 62 bis — 4 mai 1951

# BULLETIN TECHNIQUE
# DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
## RHONE-ALPES

Bimensuel

Compte chèques postaux Lyon 2168-43 —— Fédération des Groupements de Défense, 7, place Ampère - LYON

## AVERTISSEMENT

**Note n° I - toutes régions**

**Vigne**

**ROUGEOT - MILDIOU :**

La germination des œufs de Mildiou se produit dans un délai assez rapide pour provoquer des attaques primaires dès que la végétation aura atteint un développement suffisant.

Il en est de même pour le **Brenner** (rougeot pathologique) qui prend lentement de l'extension dans notre région.

En conséquence, dès que les premières feuilles auront atteint la taille de 4 cm., on appliquera un traitement au cuivre (bouillie bordelaise, ou oxychlorure, ou verdet neutre, ou oxyde cuivreux).

**Concours de détection des foyers primaires de Mildiou :**

Un concours de détection est ouvert entre tous les viticulteurs de la région Rhône-Alpes, abonnés ou non aux Avertissements Agricoles.

Les taches primaires de Mildiou (taches d'huile) sont observées dans le courant de mai ou au début de juin sur les premières feuilles qui se trouvent alors les plus rapprochées de la souche.

Les échantillons récoltés seront expédiés sous enveloppe en franchise à l'adresse suivante :

Monsieur le Ministre de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
(Avertissements Agricoles)
22, rue de Brest - LYON

Les expéditeurs des trois premiers échantillons reçus de chaque région naturelle et reconnus par la station comme étant des taches primaires de Mildiou auront droit à un abonnement gratuit au Bulletin Technique de la station de Lyon, du 1er juin 1951 au 30 septembre 1952.

*Le Contrôleur*
*chargé des Avertissements agricoles :*
P. LATARD.

*L'Inspecteur*
*de la Protection des Végétaux :*
P. DUMAS.

—— Le Gérant : G. GRISARD ——

125759 — Imp. Réunies de Lyon - 5-51
Dépôt légal no 1016 —— 2-1951

P42